



Vol. 10 n° 16 | 27 août 2026

Minute

Vos nouvelles de la profession.



Grefce central numérique Rédaction d'un projet de règlement

Chers notaires,

Le Grefce central numérique (GCN) est déjà utilisé par une centaine de notaires, mais l'adoption d'un règlement est nécessaire afin d'en assurer son utilisation pérenne au sein de la profession.

Dans le cadre de la rédaction de ce projet de règlement, il nous paraissait essentiel de nous appuyer sur l'expérience des notaires qui utilisent déjà le GCN. Un groupe de discussion a donc été tenu cet été afin de recueillir leurs commentaires, de valider certaines orientations et de mettre en lumière les enjeux ou angles morts qui pourraient émerger dans la pratique. Ces échanges contribueront à alimenter les travaux de rédaction de la Chambre.

Je vous invite à visionner la vidéo pour en apprendre davantage sur cette démarche.

[Visionner la vidéo](#)

Restez à l'affût ! Cet automne, une micro série mettra en lumière l'expérience concrète de sept notaires utilisant le Grefce central numérique. Une occasion de découvrir les bénéfices, les apprentissages et les réalités de ceux qui l'ont déjà adopté dans leur pratique.

D'ici là, je vous souhaite une excellente fin d'été à tous !

Bruno Larivière, notaire

Président de la Chambre des notaires du Québec



Envie de joindre une prochaine cohorte d'utilisateurs du GCN ?

Rien de plus simple ! Remplissez ce [formulaire](#) et nous communiquerons avec vous quant aux prochaines étapes.



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES NOTAIRES DU QUÉBEC

Midi-techno Grefce central numérique (2^e partie)

Financé par le FEN

Curieux de voir comment fonctionne concrètement le GCN ?
Nous serons au prochain Midi-techno de l'APNQ pour en faire une démonstration :

- 1) Tableau de bord
- 2) Copie conforme
- 3) Nommer un mandataire
- 4) Déclarer un acte reçu papier
- 5) Migration des actes déjà reçus

Pour bien vous préparer à la rencontre, prenez 4 mn pour visionner la capsule [Pour passer à un notariat 100 % technologique](#), avoir un aperçu des nouvelles applications reliées au GCN et anticiper les changements au sein de votre étude. Pour en savoir plus sur le [Greffé central numérique](#).

M^e Liette Boulay, notaire, chef Innovation notariale à la CNQ, M^{me} Caroline Fortin, coordonnatrice Innovation notariale à la CNQ et M^e François L'Heureux, notaire, coordonnateur du Programme d'accompagnement technologique (PAT) de l'APNQ, animeront le prochain Midi-techno, le 15 septembre 2026, de 12 h à 13 h, en ligne.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les notaires et leurs collaborateurs !

[En savoir plus](#)

Nouvelles de la Chambre



Nouvel Entracte

Découvrez-le !

Le nouveau numéro d'**Entracte** arrive avec une identité et une organisation du contenu renouvelées, résolument tournées vers l'avenir de la profession. Inspirée par le thème du **courage d'innover**, cette édition met en lumière les transformations qui façonnent le notariat, tout en réaffirmant les valeurs qui en font la force.

Au sommaire :

- [Une entrevue de mi-mandat](#) avec M^e Bruno Larivière : *Moderniser sans s'éloigner*
- L'exécution forcée déjudiciarisée : une nouvelle étape pour l'acte notarié
- Profession numérique : Règlement sur l'acte notarié et le greffe – Une responsabilité professionnelle et intergénérationnelle
- Intelligence artificielle et examen de titres
- Leadership, entrepreneuriat et développement des compétences
- Écoblanchiment : comprendre les nouvelles règles fédérales
- Des distinctions qui soulignent l'excellence de la profession

Nouveau look, même mission : une expérience de lecture plus claire, plus dynamique et mieux arrimée aux réalités actuelles du notariat. Bonne découverte!

[Lisez la version numérique](#)

Exécution forcée déjudiciarisée

Êtes-vous prêts à accompagner vos clients le 1^{er} septembre prochain ?

Un acte signé après le 1^{er} septembre comporte une obligation monétaire ?

Une discussion à ne pas oublier : l'EFD

Dès le 1^{er} septembre, il faudra penser aux dossiers qui se prêtent à l'ajout d'une clause d'exécution forcée déjudiciarisée (EFD). Mais l'ajout d'une clause n'est que la pointe de l'iceberg. L'EFD implique bien davantage : les explications fournies au client, leur compréhension du mécanisme et la portée des informations communiquées peuvent avoir une incidence directe sur le risque professionnel du notaire.

Quels sont les enjeux de responsabilité professionnelle, disciplinaire et réputationnelle à surveiller ?
[Notre article de prévention y répond.](#)

D'autres outils disponibles :

- **Nouveauté** - Dépliant à remettre à vos clients, en version [web](#) ou [imprimable](#) (version anglaise à venir) ;
- **Nouveauté** - [Aide-mémoire EFD](#) ;
- Formation *L'exécution forcée déjudiciarisée découlant de l'acte notarié en matière d'obligations monétaires – Introduction* disponible sur [Cognita](#) ;
- Page sur [Espace notaire](#) résumant les principaux changements ;
- [Balado](#) du président portant sur le sujet ;
- Différentes fiches pour mieux comprendre le mécanisme :
 - [Avantages et inconvénients](#)
 - [Processus d'accompagnement du notaire](#)
 - [Procédure d'obtention](#)

Acte notarié technologique

Date et heure de signature

Quand les indiquer

L'article 57 N-3 de la *Loi sur le notariat* prévoit que les actes notariés reçus **sur support papier** doivent comporter les date et heure de signature de chacun des signataires. Cela s'applique également à la signature du notaire.

Par ailleurs, la copie authentique d'un tel acte, incluant celle destinée à la publication au Registre foncier ou au Registre des directives médicales anticipées, doit contenir les date et heure de signature de chacun des signataires.

Cette obligation ne s'applique pas à un acte notarié technologique.

[En savoir plus](#)

Actualités

Courtage immobilier

Nouveaux formulaires obligatoires

Nous souhaitons porter à votre attention que, **depuis le 24 août 2026**, 11 nouveaux formulaires de courtage immobilier sont à utilisation obligatoire par les courtiers immobiliers.

[En savoir plus](#)

Opportunités pour les notaires



Analyste, assurance responsabilité Poste à pourvoir

Nous avons une opportunité pour un poste de notaire – analyste, assurance responsabilité sous la supervision du Chef, services sinistres. À ce titre, le titulaire du poste assure la responsabilité des dossiers de réclamation de niveau 1 ou 2 déposés au Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle.

[En savoir plus](#)



IA et pratiques professionnelles Participez à une étude québécoise

Comment l'intelligence artificielle transforme-t-elle les pratiques professionnelles ? Les professionnels se sentent-ils suffisamment préparés à l'intégrer de manière responsable ?

Le Conseil interprofessionnel du Québec, l'Obvia, le CIRANO et la Chaire BMO en diversité et gouvernance invitent les membres d'ordres

professionnels à participer à une étude sur l'encadrement et l'acceptabilité de l'intelligence artificielle dans les professions.

Le questionnaire est entièrement anonyme et nécessite environ 30 mn. Votre participation contribuera à mieux comprendre les réalités vécues sur le terrain et à éclairer les réflexions entourant l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

[En savoir plus](#)



Connaissez-vous une personne dont l'action a contribué à faire progresser le système de justice québécois au bénéfice de la société ? A-t-elle permis d'améliorer l'accès à la justice pour tous ? Si oui, sa contribution mérite d'être reconnue.

Nous vous invitons à soumettre sa candidature au Prix de la justice du Québec 2025 d'ici le 30 septembre prochain.

Toute personne, issue de tout milieu, œuvrant ou ayant œuvré à la promotion d'une justice intégrée, équitable et accessible à tous est admissible.

[En savoir plus](#)

Formations

Cet automne, amorcez la formation pour exercer en médiation familiale !

Médiation familiale de base

Par Dominique Lettre, notaire
et Farah-Anne Jean-Pierre, travailleuse sociale

À partir du 7 octobre 2026

60 heures



→ 10 séances à distance
→ 3 séances en présentiel

Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre place ! →

Pour plus d'information sur le processus pour devenir médiateur familial :

- Portail [Cognita](#) - Catégorie *Accréditation*
- Site du [COAME](#)

Agent vérificateur de l'identité (AVI)

AVI – RDPRM : 9 septembre 2026

AVI – ICPG : 27 octobre 2026

1 h 30 en classe virtuelle

→ **S'inscrire**

Formations et événements externes



Mieux prévenir et gérer les conflits Un rôle essentiel pour les notaires

Financé par le FEN

L'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) offre le Coffret tactique :

- Formation de 6 heures réunissant 11 experts ;
- 4 thématiques diversifiées :
 - Les modes de prévention et de règlement des différends, tels que la médiation, l'arbitrage et la facilitation
 - La rédaction de clauses de médiation et d'arbitrage
 - La maîtrise des techniques de négociation en 8 étapes clés
 - Les relations de travail améliorées pour un climat de travail sain
- Dès le 24 septembre 2026.

[Accédez gratuitement au Coffret tactique](#)



Revenu Québec

- Webinaire [Vente et réorganisation d'entreprise \(TPS-TVQ\)](#)
Le 6 octobre 2026, de 10 h à midi, en ligne
Offert gratuitement aux notaires



Barreau du Québec

- Séminaire [Arbitre aux petites créances](#) (35 h)
35 h en 5 jours à compter du 13 octobre 2026 en présentiel
Tarif promotionnel pour les notaires - Places limitées

Service aux membres



Rassemblements du PAN Les inscriptions sont ouvertes

Le Programme d'aide aux notaires est heureux de vous accueillir le 22 octobre prochain pour une autre édition des Rassemblements du PAN. Suivant la formule du thé de l'après-midi, nous vous invitons à rejoindre vos collègues membres de la profession notariale pour un 4 à 6 au restaurant Rosély, situé à l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et venez prendre une pause en échangeant avec vos collègues notaires!

[En savoir plus](#)

Abondance d'information Comment la gérer

À l'ère de l'hyperconnexion, il peut être difficile de faire le tri parmi toutes les informations qui nous entourent. Le Programme d'aide aux notaires vous propose ici des stratégies simples pour mieux gérer la surcharge d'information, préserver votre concentration et retrouver un meilleur équilibre au quotidien.

[En savoir plus](#)

Informations et liens pratiques

[Espace notaire](#)

[Avis aux membres](#)

[Petites annonces](#)

Offres d'emploi et de stage:

- [Externes](#)
- [De la Chambre](#)

Consultez les avis

Abonnez-vous à l'infolettre pour voir les derniers changements au Tableau de l'Ordre (avis de cessation d'exercice, radiation, décès, etc.).

Joignez-vous à nous et partagez nos contenus sur vos réseaux!



ME DÉSABONNER- AVIS LÉGAL :

© Chambre des notaires du Québec, 2021. Les opinions émises dans les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs. Le fait qu'un annonceur puisse présenter de l'information, une chronique, une opinion ou un court dossier dans l'infolettre ne signifie pas nécessairement que ces contenus sont endossés par la Chambre des notaires du Québec. Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine. Consulter notre [Politique de confidentialité](#).